

Additif moteur pour carburant GNR

ADIGAS GNR améliore de façon significative la combustion des brûleurs, de leurs rendements et permet une diminution de la consommation. Grâce à un additif améliorant de filtrabilité et d'agents dispersants, il permet d'obtenir une tenue au froid (jusqu'à -14°C). Il maintient l'écoulement du fuel, évite le colmatage des circuits d'alimentation des chaudières ou l'encrassement des moteurs agricoles. Il contient des agents de dispersion d'eau et des gommes dues à l'oxydation naturelle du fuel et permet une protection contre la corrosion. Il possède un agent biocide évitant la prolifération bactérienne qui favorise la décomposition du fuel, origine du colmatage des filtres et des brûleurs. Il contient un agent neutralisant des odeurs du fuel.



CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Contient : Alcool Ethoxylé, Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1), KEROSENE, Naphta lourd (hydrotraité à point d'ébullition bas)

Etat physique	Liquide
Couleur	Incolore à légèrement jaune
Odeur	Solvantée
Densité	0.90 ± 0.01
Solubilité	Dispersible dans l'eau
Inflammabilité	Ininflammable

APPLICATIONS

ADIGAS GNR est utilisé par les chauffagistes dans l'entretien des circuits d'alimentation des chaudières à fuel mais surtout pour l'entretien des moteurs des engins agricoles et TP et de leurs cuves de stockage.

MODE D'EMPLOI

Dosage
1L pour 1000L de fuel

- Introduire **ADIGAS GNR** avant le remplissage pour une meilleure homogénéisation.
- Faire l'incorporation à une température supérieure à 0°C.

REGLEMENTATION

Danger. Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Très toxique pour les organismes aquatiques. Éviter de respirer les vapeurs. Tenir hors de portée des enfants. Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection, des gants de protection. EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Garder sous clef. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. USAGE STRICTEMENT PROFESSIONNEL. Consulter la FDS. Transport soumis à réglementation ONU 3082, Groupe III, Classe 9, Etiquette 9 + environnement



NOTA : Les informations mentionnées sur cette fiche technique sont données à titre indicatif et ne sauraient engager notre responsabilité. En raison de nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, nos produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage propre.